

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Extrait du registre des délibérations

Délibération N° : 2024-03-02

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 4

**Objet : Politique tarifaire 2025
SAB**

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Excusés :

- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

*Le Comité syndical a été légalement
convoqué le 21 novembre 2024*

1

LE COMITE SYNDICAL,

VU la Délégation de Service public signée le 22 décembre 2022, entre le Syndicat Mixte de l'abattoir de Chambéry et le délégataire la Société Savoie Abattage (SAB), plus particulièrement l'article 17 concernant la politique tarifaire,

Considérant, que conformément à la Délégation de Service public, la Société Savoie Abattage doit présenter pour validation au comité syndical les tarifs n+1,

Monsieur le Président rappelle que :

Certifiée exécutoire par le Président

*du SMAC compte tenu de la réception en
Préfecture le*

et l'affichage sur le site internet

Savoie.fr le

Le conseil d'administration de la SAB prendra une décision sur l'évolution des tarifs 2025 en début d'année 2025 afin d'asseoir cette décision sur l'analyse approfondie du tableau de bord de l'année 2024, qui sera disponible fin décembre. De ce fait, il est proposé de reporter la validation des tarifs 2025.

Monsieur le Président demande que : la validation de la tarification de la SAB 2025 soit reportée une fois les éléments connus.

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité

APPROUVE, le report de la validation de la politique de tarification 2025 de la Société Savoie Abattage (SAB).

Pour extrait conforme,

Le 28 novembre 2024,

**LE PRESIDENT
GILBERT GUIGUE**

#SIGNATURE1#